MONSEIGNEUR DE LAVAL

Premier Evéque de Québec

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

MONSEIGNEUR DE LAVAL

PREMIER EVÊQUE DE QUÉBEC

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

MONSEIGNEUR DE LAVAL

PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC

Par l'abbé H. TÊTU

IMPRIMERIE DE P-G DELISLE
1, rue Port Dauphin
1887

1887
T348

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année 1887, par l'abbé H. Têtu, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

APPROBATION

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 1er MARS 1887.

Au Révd. M. H. TÊTU, Ptre,

Aumônier de l'Archevêché.

MON CHER MONSIEUR,

Vous vous proposez de publier une esquisse biographique sur Mgr de Laval, et vous la destinez surtout au peuple.

Il y a longtemps que l'on demande un écrit de cette nature : vous rencontrerez donc, je l'espère, les voeux d'un très grand nombre de lecteurs.

Vous ferez connaître d'avantage ce grand serviteur de Dieu et vous le ferez aimer. Bien plus, vous développerez la dévotion envers lui : comment ne pas croire que celui qui a fait de si grandes choses sur la terre, n'ait pas acquis auprès de Dieu le pouvoir d'être encore utile à son cher troupeau ?

D'après les témoignages qui ont été rendus dans le procès préliminaire de sa béatification, Mgr de Montmorency Laval a été un nouveau François-Xavier par son zèle d'apôtre, un nouveau François d'Assise par sa mortification et son esprit de pauvreté ; un nouvel Ambroise par sa fermeté à sauvegarder les droits de l'Eglise ; un nouveau Thomas de Villeneuve par sa prudence et sa sagesse. On voit rayonner sur son front l'auréole de de toutes les vertus.

C'est notre ferme espérance qu'un jour l'Eglise lui décernera un culte public.

Ce sera votre bonheur, mon cher confrère, d'avoir contribué par votre publication, à cet heureux événement.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très dévoué E. N. S.,

CYRILLE E. LEGARÉ, V. G.,

Administrateur.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Si nous donnons à Mgr de Laval et à d'autres personnages dont il est parlé dans cet opuscule le titre de saint, et si nous parlons de quelques miracles attribués aux mêmes, nous déclarons qu'en cela nous n'avons eu nullement l'intention de prévenir le jugement de l'Eglise.

AVANT-PROPOS

La mémoire du premier Evêque de Québec est profondément gravée dans tous les cœurs Canadiens. Cependant, jusqu'à ces dernières années, si l'on s'est rappelé son nom à jamais béni, peut-être ne s'est-on pas suffisamment occupé d'étudier sa vie et ses vertus éminentes. Sans doute, le souvenir de Monseigneur de Laval est toujours vivant dans les maisons religieuses du pays, et toutes donnèrent des preuves non équivoques de leur amour et de leur admiration pour lui, au grand jour de la translation de ses restes vénérés ; sans doute aussi, il y a une maison où l'on n'a cessé de louer et de célébrer ses œuvres en même temps que ses vertus. Tous les ans, au 30 avril, jour anniversaire de la naissance de l'illustre Prélat, le

séminaire de Québec tressaille de joie, et dans l'élan de sa reconnaissance, il chante et exalte le nom de celui qui fut son Père. Le charmant petit journal " l'Abeille " a été pendant longtemps l'écho de ces douces fêtes de famille et on y peut lire bien des pages attendrissantes et instructives sur la vie de Monseigneur de Laval.

Toutefois, disons-le franchement, le peuple ne connaît pas assez cette vie admirable et édifiante ; s'il la connaissait, il prierait davantage, et hâterait par ses prières ferventes l'heureuse issue du procès de la canonisation C'est pour atteindre ce but, que nous publions aujourd'hui une esquisse biographique à la portée de toutes les intelligences, et où quelques traits particuliers de sa vie le feront connaître et chérir davantage.

CHAPITRE I

Naissance de Mgr de Laval.—Sa vie à l'Hermitage de Caen.—Il est nommé Vicaire Apostolique de la Nouvelle France.—Son départ.—Il arrive à l'Ile Percée.

Mgr de Laval naquit dans le diocèse de Chartres le 30 avril 1623. Son père Hugues de Laval était seigneur de Montigny et de Montaubry, sa mère s'appelait Michelle Péricard.

A la même époque, le chef de la maison de Montmorency portait le titre de vice-roi de la Nouvelle-France et Champlain édifiait le château Saint-Louis sur les hauteurs du Cap Diamant.

Le jeune de Laval fit ses études chez les Jésuites de Laflèche et reçut la tonsure en 1631. Fait chanoine d'Evreux trois ans plus tard, héritier en même

temps, par la mort de son frère aîné, du nom et des biens de sa famille, il renonça à ces avantages en faveur d'un plus jeune frère, pour suivre l'attrait qui le poussait vers Dieu seul. Ainsi se manifestaient, dès ses plus tendres années, cet esprit de détachement, ce mépris des richesses qui lui inspirèrent par la suite tant d'actes sublimes, tant d'obscurs dévouements.

Ayant terminé sa théologie à Paris, il reçut la consécration sacerdotale, le 23 septembre 1647. Le jeune prêtre avait alors vingt-cinq ans. A cette époque existait à Paris une pieuse congrégation fondée au Faubourg Saint-Marceau par le père Bagot, et qui plus tard donna naissance à la maison des Missions Etrangères. L'abbé de Montigny, c'est ainsi qu'on le nommait alors, faisait partie de cette association érigée sous le vocable de la Ste-Vierge. Ces réunions se composaient des hommes les plus distingués du temps, par

leur naissance, leurs talents et leurs vertus. L'un d'eux, M. de Maizerets, suivit Mgr de Laval au Canada, où il le seconda merveilleusement en tout.

Plus tard, on retrouve ce groupe d'élite chez M. de Bernières, de Louvigny, trésorier général à Caen, la congrégation de Paris ayant été dissoute par les événements politiques qui agitaient alors la capitale. L'Hermitage, comme on appelait la maison de M. de Bernières, devint une sorte de cénacle, où s'épanouirent, comme dans un jardin merveilleux, les fleurs de toutes les vertus. Là, Dieu, la science, la charité, se partageaient tous les instants. Qui dira les oraisons, les jeûnes, les macérations les veilles, les travaux intellectuels du futur apôtre, pendant les quatre années de son séjour dans cette demeure bénie ?

Un attrait également puissant le poussait vers les œuvres de miséricorde corporelle. C'est ainsi qn'il surpassa

tous ses émules au nombre desquels se trouvaient MM. de Mézy, Dudouyt et de Maizerets, dans le zèle qu'il déploya en faveur des malades de l'Hôtel-Dieu. Lui, le rejeton d'une famille illustre, se faisait, à l'instar de St François-Xavier, le serviteur de ces malheureux, auxquels il rendait les services les plus abjects. " On l'a vu de plus, dit l'auteur des Mémoires de la Vie de Monseigneur de Laval, faire plusieurs longs pèlerinages, à pied, sans argent, mendiant son pain, et cacher à dessein son nom, afin de ne rien perdre de la confusion, du mépris et des mauvais traitements ordinaires dans ces occasions et qui ne lui furent pas épargnés. Il s'en félicitait comme les apôtres, et remerciait Dieu d'avoir quelque chose à souffrir pour son amour. "

Quelques unes des œuvres de l'abbé de Montigny revêtent, dès cette époque, un caractère de publicité : témoin la réformation des Hospitalières de Caen,

qui s'étaient départies de leur sévérité primitive et dont il fut nommé directeur. Il entreprit, dans l'intérêt de ces religieuses, un voyage à la cour qui le fit apprécier de la reine Anne d'Autriche, régente du royaume.

Comme dès l'année 1651, on parlait d'envoyer un évêque dans la Nouvelle-France, il ne faut pas s'étonner si M. de Laval, une fois connu, réunit tous les suffrages. Son courage, son zèle tout apostolique, son culte pour la pauvreté évangélique, ne le mettaient-ils pas à la hauteur de la position à la fois pleine d'honneur et de difficultés qu'on lui offrait, et n'expliquaient-ils pas l'insistance qu'on mit à la lui faire accepter ?

Cependant la perspective de cette dignité redoutable effrayait son humilité. Un autre, selon lui, était plus apte aux fonctions sublimes de l'épiscopat. Partir pour le Canada en qualité de simple missionnaire, voilà où se bornait son ambition. Dieu ayant cependant

parlé clairement au cœur de M. de Laval, par la bouche de M. de Bernières, la reine ayant elle-même ex rimé le désir qu'elle avait de sa nomination, il finit par accepter la sublime dignité qu'on lui proposait.

Préconisé au mois de mai 1658, l'abbé de Montigny reçut d'Alexandre VII, les bulles qui le faisaient évêque de Pétrée (Petra en Arabie) *in partibus infidelium*, et Vicaire Apostolique de toute la Nouvelle-France.

Enfin le 8 décembre 1658, le nonce du Pape, assisté de l'illustre Abelli, évêque de Rhodez et de M. du Saussai, évêque de Toul, le sacrait évêque, dans l'église abbatiale des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. M. de Laval n'avait alors que trente cinq ans.

Il serait trop long d'énumérer ici les obstacles et les contrariétés que le nouveau titulaire eut à subir, avant son départ pour le Canada. Nous devons nous borner à dire que ces épreuves

venaient de l'Archevêque de Rouen, lequel soutenu par le parlement de sa ville épiscopale, cherchait à priver le jeune évêque de sa juridiction, et allait même jusqu'à envoyer au Canada, M. de Caylus, en qualité de Grand-Vicaire Métropolitain.

Mgr de Laval était au-dessus de ces difficultés. Son devoir ne lui montrait qu'une autorité : celle du Pape. Fort de ce suprême appui, il s'embarqua pour sa nouvelle patrie, le jour de Pâques, 1659. Accompagné de MM. Ango de Maizerets, de Torcapel, Pelerin et de Bernières, neveu du trésorier, et du Pére Jérôme Lallemant, jésuite, le prélat arriva, sain et sauf, le 16 mai 1659, devant l'Ile Percée, à l'entrée du fleuve St Laurent.

CHAPITRE II

Premiers actes épiscopaux.—Confirmation à Percée.—Arrivée à Québec.—Bonté du Prélat à l'égard des sauvages.

A peine Mgr de Laval fut-il débarqué qu'il se mit de suite à travailler à la vigne de son divin maître.

Voici comment s'expriment les Relations des Jésuites à l'occasion de l'arrivée de Mgr de Laval.

" Si les démons servent à convertir les sauvages et les sauvages à réduire les hérétiques, que ne devons-nous pas espérer du secours des anges tutélaires de ces contrées ? Notamment depuis que ces esprits y ont amené un Homme Angélique : je veux dire Mgr l'Evêque de Pétrée qui, en passant dans les limites de notre Acadie, a donné le sacre-

ment de confirmation à cent quarante personnes qui jamais peut-être n'auraient reçu cette bénédiction. " Québec, 16 octobre 1659.

Mgr de Laval mit un mois entier à remonter le Saint-Laurent.

" Il eut le loisir de contempler les deux rives de ce fleuve majestueux, dont la sublime grandeur lui faisait deviner l'immensité du pays qu'il devait évangéliser. Son œil d'apôtre se fixait ardemment et avec anxiété sur ces vastes forêts, abritant d'innombrables peuplades *assises à l'ombre de la mort*, et plongées dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie." (1)

Le 16 juin 1659, le vaisseau qui le portait jetait l'ancre devant le fier promontoire où, 50 ans auparavant, Champlain avait jeté les assises de la première ville épiscopale du Canada.

Comment décrire la joie de la popu-

---

(1) Paroles du Cardinal Taschereau.

lation se rendant en foule au-devant de son nouveau pasteur ?

Enfin Québec possédait un évêque ! Quel encouragement pour les missionnaires qui allaient trouver en Mgr de Laval, un père, un protecteur ! Quel gage de confiance pour les communautés naissantes, alors aux prises à tant de difficultés ! ! Quel suprême appui pour tout le peuple canadien ! ! !

C'est au son des cloches et au bruit de l'artillerie, que l'éminent prélat, environné de ses compagnons et du Vicomte d'Argenson, gouverneur de la Nouvelle-France, fit son entrée dans la ville.

Les Jésuites eurent l'honneur insigne de donner l'hospitalité au digne évêque, pendant les trois premières semaines de son séjour à Québec. L'Hôtel-Dieu, fondé par la Duchesse d'Aiguillon, mit ensuite à sa disposition un appartement qu'il occupa pendant près de trois mois.

Le pensionnat des Ursulines fondé par madame de la Peltrie, et auquel il fit faire une clôture séparée pour ne pas contrevenir aux règlements canoniques, devint sa troisième habitation.

Il accepta ensuite, pendant trois ans, la maison même de Madame de la Peltrie. Enfin il devint acquéreur d'une vieille demeure, qui fut plus tard l'emplacement du presbytère, et où vinrent le rejoindre, trois ans après, c'est-à-dire en 1662, MM. Dudouyt et de Bernières, autre neveu du trésorier général. Ce dernier devint plus tard premier curé de la ville et le premier doyen du Chapitre.

Les premiers actes du ministère de Mgr de Laval à Québec s'exercèrent en faveur de la nation sauvage, laquelle était l'objet de ses pensées et de sa plus tendre sollicitude. A un enfant huron, il conféra le premier des sacrements, et peu après, il administrait les derniers à un adulte de la même tribu. Appre-

nant " la maladie de ce dernier, Mgr de
" Laval voulut, dit la mère de l'Incar-
" nation, lui consacrer ses premiers
" soins et ses premiers travaux, don-
" nant un bel exemple à nos sauvages
" qui le virent avec admiration, pros-
" terné près d'un pauvre moribond, qui
" sentait déjà le cadavre, et auquel il
" nettoyait de ses pauvres mains les
" endroits du corps où l'on devait faire
" les onctions sacrées. "

Le 15 août 1659, Mgr de Laval confirmait dans l'église paroissiale, cent soixante-dix-sept personnes de tout âge, depuis neuf ans, jusqu'à soixante-onze ans. Cette cérémonie pontificale qui avait lieu à Québec pour la première fois, fut un sujet de joie et d'admiration pour les sauvages. Quelques uns d'entre eux avaient été appelés les premiers, par le bon prélat, à la réception de ce sacrement. Ainsi se manifestait la prédilection de l'illustre pontife pour les humbles et les petits.

Peu de jours après, on le retrouve à l'Hôtel-Dieu, y confirmant cent sauvages, tant hurons qu'algonquins.

Plus tard encore, chez les Ursulines, il conférait le même sacrement à quinze personnes, dont une professe de vingt ans et une jeune huronne de 11 ans, nommée Catherine.

CHAPITRE III

Affaire de la jurisdiction.—L'abbé de Queylus.—Québec ne relève que de Rome.—Vente de boissons aux sauvages.—Rapports du Prélat avec les Gouverneurs.—Sa prudence et sa douceur.

Il importait avant tout que l'autorité du Vicaire Apostolique fut publiquement reconnue. Malheureusement l'Archevêque de Rouen s'était insensiblement accoutumé à regarder le Canada comme une partie de son diocèse, et il s'était hâté d'envoyer l'abbé de Queylus pour prendre en son nom possession de l'église de la Nouvelle-France.

Celui-ci, arrivé avant Mgr de Laval, fixa à Québec sa principale résidence et le 12 sept. 1657 il s'installait curé de la paroisse.

Mgr de Laval nommé Vicaire Apos-

tolique par le Pape, appuyé sur l'opinion des Cardinaux qui disaient que le *Canada n'était pas un diocèse de France*, ne pouvait, lui, admettre l'autorité de M. de Queylus, pas plus que celle de l'Archevêque de Rouen ; aussi, le 3 août 1660, il publia un mandement pour ordonner à tous les ecclésiastiques du diocèse de ne reconnaître aucune autre jurisdiction que la sienne. M. de Queylus qui n'était soutenu par personne abandonna la partie et repassa en France, le 22 octobre de la même année.

Cependant la lutte n'était pas encore terminée ; car en 1661, l'abbé de Queylus finit par obtenir à Rome, à forces d'intrigues, une bulle d'érection de la cure de Montréal, pour soustraire cette ville à la jurisdiction du Vicaire Apostolique.

Le 3 août de la même année, il était de retour à Québec, et se présentait devant l'Evêque de Pétrée qui, instruit

de toutes ses menées et de l'erreur commise dans l'obtention de la Bulle, lui défendit de se rendre à Montréal. L'abbé ne voulut pas obéir et malgré une nouvelle défense, avec menace de censure, il partit dans la nuit du 5 ou 6 août 1661. L'Evêque eut l'indulgence de lui déclarer qu'il encourrait la suspense seulement dans le cas où il ne retournerait pas de suite à Québec pour y recevoir ses ordres. M. de Queylus n'obéit pas encore et encourut la peine ecclésiastique. Il ne descendit de Montréal que pour s'embarquer le 22 octobre sur le dernier bateau qui partait pour la France.

La conduite du saint Evêque fut approuvée en tout par le souverain Pontife, qui défendit que l'on mit à exécution une Bulle obtenue par la fraude.

On ne peut s'empêcher de regretter l'obstination que fit paraître l'abbé de Queylus en toute cette affaire. Du reste, c'était un prêtre zèlé qui s'était

acquis l'estime universelle pendant son séjour au Canada. Il y revint plus tard et fut accueilli à bras ouverts par Mgr de Laval.

A peine l'Evêque eût-il remporté cette victoire, qu'il fut obligé de livrer de nouveaux combats, pour empêcher les blancs de vendre des boissons enivrantes aux sauvages.

Voici ce que pensait la Mère de l'Incarnation sur ce commerce immoral et sur les ravages qu'il causait dans la colonie :

" Il y a en ce pays des français si mi-
" sérables et sans crainte de Dieu, qu'ils
" perdent tous nos nouveaux chrétiens,
" leur donnant des boissons très-violen-
" tes, comme de vin et d'eau-de-vie...
" ces boissons perdent tous ces pauvres
" gens, les hommes, les femmes, les
" garçons, et les filles mêmes... ils sont
" pris tout aussitôt et deviennent com-
" me furieux. Ils courent nus avec des
" épées et d'autres armes, et font fuir

" tout le monde, soit de jour soit de
" nuit... il s'ensuit de là des meurtres,
" des violements, des brutalités mons-
" trueuses et inouies..... c'est une cho-
" se déplorable de voir les accidents
" funestes qui naissent de ce trafic.
" Monseigneur notre prélat a fait tout
" tout ce qui se peut imaginer pour en
" arrêter le cours, comme une chose qui
" ne tend à rien moins qu'à la destruc-
" tion de la foi et de la religion dans
" ces contrées. Il a employé toute sa
" douceur ordinaire pour détourner les
" Français de ce commerce si contraire
" à la gloire de Dieu et au salut des
" sauvages. Ils ont méprisé ses remon-
" trances, parcequ'ils sont maintenus
" par une puissance séculière qui a la
" main forte... Mais enfin le zèle de la
" gloire de Dieu a emporté notre Prélat
" et l'a obligé d'excommunier ceux qui
" exerçaient ce trafic. Ce coup de foudre
" ne les a pas plus étonnés que le reste ;
" ils n'en ont tenu compte, disant que

" l'Eglise n'a point de pouvoir sur des
" affaires de cette nature... Il a pensé
" mourir de douleur à ce sujet, et on
" le voit sécher sur pied."

Voilà en deux mots l'histoire de cette malheureuse vente de boissons aux sauvages, qui causa tant de déboires à Mgr de Laval, et qui lui suscita tant de persécutions de la part de plusieurs des gouverneurs de la colonie. Nous ne pouvons dans une exquisse entrer dans les détails de cette lutte qui dura bien des années. Mais nous dirons que nous ne sommes pas de ceux qui reprochent à Mgr de Laval d'avoir usé de sévérité dans des circonstances aussi graves. Quelques historiens, sans approuver le commerce immoral des boissons enivrantes, hésitent à exonérer le Prélat de tout blâme. Ils nous le représentent comme un homme au caractère absolu et dominateur, qui voulait tout conduire dans la nouvelle France. " L'atmosphè-
" re en France était à l'absolutisme, a

" dit l'un d'eux... Louis XIV le monar-
" que peut-être le plus absolu des temps
" modernes, était l'exemple sur lequel
" se modelaient tous ceux qui, de loin
" comme de près, partageaient son pou-
" voir. Les hommes d'église les plus
" saints subissaient, même à leur insu,
" cette influence, comme les hommes du
" monde. Mgr de Laval n'en fut pas
" exempt, il ne faut pas craindre de le
" dire." Nous regrettons de différer d'opinion avec le savant auteur, mais nous croyons pouvoir dire que Mgr de Laval, bien loin de partager l'absolutisme de son souverain, était l'un des hommes les plus doux de la terre. Nous en avons pour témoin la vénérable mère de l'Incarnation qui était non seulement une sainte, mais une femme d'un jugement remarquable. L'écrivain cité serait le dernier à récuser son témoignage. Non, Mgr de Laval n'a pas pris pour modèle l'orgueilleux monarque qui gouvernait la France, mais le grand Saint Charles

Borromée, qui lui aussi était un homme d'une grande douceur, mais qui n'en fut pas moins obligé de lutter avec vigueur contre plusieurs des gouverneurs de Milan.

Voici quelques paroles du chanoine Latour, qui nous donnent une idée de l'humilité et de la douceur du saint évêque de Québec : " Jamais évêque " n'a plus aimé son clergé ni n'en a été " plus tendrement aimé que M. de Laval. " C'était un véritable père.

Jamais personne ne s'est plus défié " de lui-même ni n'a demandé avec " plus d'humilité, ni suivi avec plus de " docilité, les avis de ses inférieurs et " de ses disciples. Son premier prin- " cipe fut de suivre dans le gouverne- " ment l'esprit de Jésus-Christ, marqué " dans ses paroles de l'Evangile : *les* " *rois dominent les peuples, mais pour vous* " *que le plus grand se fasse le plus petit*..... " Il avait des assemblées fréquentes " avec ses grands vicaires, les princi-

" paux de son chapitre, les supérieurs
" des communautés et les religieux
" distingués par le mérite et la vertu ;
" point d'affaire importante qu'il n'y
" proposât. "

Mgr de Laval ne cessa de travailler à l'union de tous les membres du clergé séculier et régulier, et c'est pour cela qu'en 1665, il fit passer un acte d'association entre le séminaire de Québec, le séminaire de Montréal et les RR. Pères Jésuites. C'est ainsi que sa douceur se manifestait dans toutes œuvres. Il était reconnu comme un véritable pacificateur, et on eut souvent recours à lui pour terminer des différends. Quand il eut donné sa démission, on craignit pendant longtemps qu'il ne pût revenir au Canada ; et le marquis de Denonville gouverneur de la Nouvelle-France écrivait au marquis de Signelay " que dans
" l'état présent des affaires publiques,
" il était nécessaire pour le service du
" roi, pour le bien de a colonie, et de

" l'Eglise naissante, que l'ancien évêque
" revint *pour ménager les esprits* sur les-
" quels il avait un grand ascendant par
" *son génie et par sa réputation de sainteté.* "
En voilà assez, nous croyons, pour établir que Mgr de Laval non seulement était un homme d'une énergie indomptable, mais encore un saint qui savait faire aimer la vertu.

Sa conduite au sujet de la ventë des boissons fut approuvée par la Sorbonne en 1662, et les mesures qu'il avait cru devoir prendre furent jugées " très-sages et très-justes. "

CHAPITRE IV

Triste état de la colonie.—Zèle de Mgr de Laval pour les missions.—Ses visites pastorales.

A son arrivée à Québec, Mgr de Laval avait trouvé la colonie dans un état vraiment lamentable, sans secours suffisants de la mère-patrie, et exposée aux incursions continuelles des Iroquois, qui ne se proposaient rien moins que d'exterminer tous les Français. Le danger était si grand que dans la ville de Québec même, les Ursulines et les Sœurs de l'Hotel-Dieu étaient obligées de se retirer la nuit dans le vaste couvent des Jésuites, plus facile à défendre que les monastères de ces bonnes religieuses. C'est au milieu de fatigues et d'alarmes sans nombre, dans un pays affligé de plus par une cruelle

disette, que Mgr de Laval passa les trois premières années de son Episcopat. Mais son courage n'en fut pas affaibli. Nature fortement trempée, cœur intrépide, il semblait grandir dans les épreuves et sa présence consolait les citoyens affligés et ranimait leur espérance.

Il n'attendit pas que tout danger eut disparu pour s'occuper de l'évangélisation de son immense Vicariat apostolique. Dès 1660 des missionnaires furent envoyés dans les parties les plus lointaines, et des mesures fûrent prises pour faire porter les lumières de la foi jusqu'aux environs de la Baie d'Hudson. Grâce à son zèle apostolique, les Hurons, les Algonquins, les Abénaquis, voir même les farouches Sioux furent évangélisés et firent plus tard la joie et la consolation le leur premier pasteur.

Sa soif dévorante du salut des âmes poussait même l'homme de Dieu vers les régions reculées du Lac Supérieur.

S'il ne suivit pas dès lors l'impulsion de sa charité évangélique, c'est, disent les relations de 1660, qu'il était incapade se diviser.

" Du moins, ajoutent-elles, son cœur " y a volé pendant qu'il s'arrête ici, au centre de toutes ses missions, ponr pouvoir donner ses soins et partager son zèle également."

Les contemporains de l'illustre évêque ont pu constater l'exactitude de ce témoignage. En effet, quels trésors de dévouement ne dépensa-t-il pas dans les travaux d'un ministère qui s'exerçait tantôt à la ville, tantôt à la campagne ? Que de fatigues, de misères de tout genre accompagnaient l'apôtre dans ses courses diverses, à une époque où les voyages, soit par mer ou par terre, nétaient adoucis par aucune des améliorations que le progrès moderne a introduites dans notre mode de locomotion !

L'été on nous le represente dans un

léger canot, ramant lui-même pour hâter la marche du frêle esquif. L'hiver on le voit, avec sa chapelle sur le dos, parcourant, en raquette, la plaine glacée. Un pauvre morceau de pain : voilà souvent tout ce qui apaisait la faim du missionnaire. De là pour l'héroïque prélat, des infirmités qui l'accablèrent pendant toute sa vie, et contribuèrent même par la suite à le faire renoncer à ses fonctions épiscopales.

Le régistre des confirmations nous donne des détails très-intéressants sur les visites pastorales de Mgr de Laval. On aimera sans doute à savoir quelles sont les paroisses qui ont eu l'insigne honneur de posséder pendant quelques jours le premier évêque de la nouvelle France. Ce régistre des confirmations est incomplet, mais il donne plusieurs itinéraires qui n'ont jamais été publiés.

En 1660, Mgr de Laval confirma au Chateau-Richer, à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal. Dans cette der-

nière ville, on voit parmi les confirmants, Paul de Chomedy que l'on croit être le fils du fondateur de Ville-Marie.

L'année suivante, visite pastorale à Sillery. Au 1er mai 1662, Mgr de Laval confirmait au monastère des Ursulines. De retour d'Europe où, comme on le verra, il passa deux années, il reprit ses courses évangéliques et, le 23 mars 1664, confirma à la cathédrale, puis au Cap des Trois-Rivières, à Trois-Rivières, et à Montréal. En 1665, il fit descendre le Saint-Esprit sur 152 confirmants de la paroisse de Québec. En 1666, ses visites commencent au 21 février ; en voici l'itinéraire :

Chateau-Richer, Ange-Gardien, Chateau-Richer, Québec ; dans la liste des confirmants, on trouve le nom de Messire Daniel de Remy de Courcelles qui reçut l'onction sainte le 1 mai de la même année.

Le 25 mai, l'infatigable évêque reprend sa visite et séjourne dans les paroisses

du Cap de la Magdeleine, Montréal, Fort Sorel, et Trois-Rivières.

Les relations des Jésuites parlent de la manière suivante de ses courses pénibles en 1668 : " Mgr l'Evèque de Pétrée, après avoir fait partout sa visite en canot, c'est-à-dire à la merci d'une frèle écorce, et après avoir parcouru toutes nos habitations depuis Québec jusqu'au-dessus de Montréal, donnant même jusqu'au Fort de Ste-Anne, qui est le plus éloigné de tous les forts, à l'entrée du Lac Champlain, voulut faire part de ses bénédictions à notre église des Sauvages de Tadoussac, s'y étant rendu vers la fin de juin, après avoir bien souffert de la part des calmes et des tempêtes de la mer.

" Les heureux succès que Dieu a donnés aux armes du roi dans la Nouvelle-France, faisant jouir nos sauvages de Tadoussac, aussi bien que tous les autres qui nous sont alliés, des agréables fruits de paix ; cette église que la

crainte de l'Iroquois avait dispersée çà et là, s'est heureusement réunie dans son poste, qui est l'embouchure de la Rivière du Saguenay, appelée Tadoussac. Mgr l'Evêque le sachant, et ayant été informé dès le printemps de la satisfaction que les sauvages de cette église avaient donnée à leur pasteur, le P. Henri Nouvel, qui avait hiverné avec eux, dans les bois, fit savoir qu'il les visiterait.

" Cette nouvelle les consola beaucoup, mais son arrivée à Tadoussac, qui fut le 24 juin 1668, les combla de joie qu'ils firent paraître en sa réception, car s'étant trouvés au nombre de quatre cents âmes à son débarquement, ils témoignèrent par la décharge de leurs fusils et par leurs acclamations, le contentement qu'ils avaient de voir une personne qui leur était si chère et dont la plupart avait souvent expérimenté les bontés.

" Ils l'accompagnèrent ensuite en

leur chapelle d'écorce : le feu ayant réduit en cendres celle qu'on leur avait bâtie ; et là il leur fit dire le motif de son arrivée en ce lieu, à savoir pour se conjouir avec eux de l'affection qu'ils témoignent avoir envers leur christianisme, pour administrer le sacrement de confirmation à ceux qui ne l'ont pas reçu et pour les assurer des bons sentiments que le roi a pour eux, dont ils ont des marques bien évidentes, par la paix à laquelle il a forcé les Iroquois. Cela fait, la charité de leur digne évêque les ravit, lorsqu'au sortir de la chapelle, ils le virent entrer dans leurs cabanes les unes après les autres, pour y visiter les malades et leurs capitaines, consolant ceux-là par sa présence dont ils étaient confus et par ses charités qu'il étendait sur eux, sur leurs pauvres veuves et sur leurs orphelins, et encourageant ceux-ci à appuyer ceux-là de la foi de leur autorité et à se maintenir toujours dans les devoirs de

véritables chrétiens ; ce qu'il renouvela en un célèbre festin, leur recommandant surtout de n'oublier jamais les obligations insignes qu'ils ont au roi, qu'ils doivent considérer comme leur libérateur et comme celui à qui seul après Dieu, ils ont l'obligation de leur repos et de leur vie.

" Les quatre jours suivants furent employés à disposer à la confirmation ceux qui ne l'avaient pas encore reçue. Ce sacrement fut administré à diverses reprises à cent quarante-neuf personnes. La dévotion avec laquelle ils l'ont reçu et qu'ils ont fait paraître partout ailleurs, a ravi Monseigneur, et lui a fait avouer que les peines qu'il a prises pour ce voyage, lui donnent une satisfaction toute particulière, de voir de ses propres yeux le Christianisme en vigueur et la piété régner parmi ces pauvres sauvages autant et plus que parmi beaucoup de nations policées. Dieu réservait à cette mission la con-

version de quelques sauvages infidèles qui ont vécu longtemps parmi les chrétiens avec une aversion étonnante du Christianisme et qui se sont trouvés si fortement touchés par la venue et les instructions de Mgr de Pétrée, qu'ils ont changé tout d'un coup de résolution et n'aspirent plus depuis ce temps là qu'au baptême. C'est un effet des bénédictions qu'accompagne toujours le caractère, et qui va donner une nouvelle force à nos chrétiens, dans l'espérance qu'ils ont de jouir encore, les années suivantes, du même bonheur. "

Les immenses consolations attachées à cette mission, ne furent pas les seules qu'éprouva le digne apôtre pendant l'année 1668. Plusieurs ecclésiastiques vinrent de France au Canada pour se mettre sous sa direction pastorale et travailler avec lui dans son église naissante. Il manifesta la joie que lui procura leur venue dans une lettre adressée à M. Poitevin curé de St-Josse à Paris.

" Le secours des prêtres que vous nous avez envoyés est venu fort à propos pour nous donner le moyen d'assister divers lieux de cette colonie qui en ont un notable besoin et sans lesquels ils auraient été destitués de toute assistance. La venue de Mr l'abbé de Queylus, avec plusieurs bons ouvriers tirés du séminaire de St Sulpice, ne nous a pas moins apporté de consolation ; nous les avons tous embrassés dans les entrailles de Jésus-Christ. Ce qui nous donne une joie plus sensible est de voir notre clergé dans la disposition de travailler tout d'un cœur et d'un même esprit à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, tant des français que des sauvages...Les Pères Jésuites s'y emploient toujours avec le même zèle qu'ils y ont travaillé pendant quarante ans, j'en ai reçu des témoignages sensibles après le retour de nos visites."

En 1669, Mgr de Laval confirma dans les paroisses de l'Ile d'Orléans et sur la

côte de Beaupré, puis il continua à Dom-Bourg (Pointe-aux-Trembles), Ile de Montréal, Sault St-Louis, Montréal, Fort St-Louis, Champlain, Batiscan, Québec. En 1675, le saint Prélat se trouvait à Montréal pour les fêtes de la Pentecôte. Le 25 mai, il se rendit à la Prairie de la Magdeleine où il autorisa la construction d'une chapelle auprès du fort St-Lambert ; c'est là que vécut et mourut l'illustre Vierge Iroquoise Catherine Tikahk8itha.

Les paroisses suivantes eurent le bonheur de voir et d'entendre leur premier pasteur dans le courant de 1676 : Boucherville, Montréal, La Prairie de la Magdeleine, Sorel, St-Ours, Contre-Cœur, Rivière-du-Loup, St-François, Trois-Rivières, Cap de la Magdeleine, Grondines, Dom-Bourg, et Québec. En 1681, on trouve pour la première fois d'autres noms de paroisses visitées, telles que Verchères, Boucherville, Repentigny, La Chenays, La Valterie, Cressé,

(Nicolet), Rivière Puante, Gentilly, Ste-Anne, Deschambault, Ile Jésus, Cap St-Michel, Isle-aux-Oies, Cap St-Ignace, Rivière-du-Sud, La Durantaye, Beaumont, Pointe de l'Eglise Saint-Joseph.

D'après le régistre cité, Mgr de Laval aurait donné la confirmation à près de 5000 personnes.

Le nombre de prêtres ordonnés par lui, s'élève à quarante et un. Le premier canadien qui reçut l'onction sacerdotale fut M. Germain Morin. Il fut ordonné le 29 sept. 1665, devint secrétaire de l'évêque et, après avoir été curé dans plusieurs paroisses, entre autres à la Bonne Sainte-Anne, il mourût à l'Hotel-Dieu le 20 août 1702.

CHAPITRE V.

Voyage de Mgr de Laval en France.—Erection de l'Evêché de Québec, du Conseil Souverain.—Retour au Canada.—Fondation du Séminaire.

La grande sollicitude de Mgr de Laval pour son Eglise, les besoins extrêmes de cette Eglise naissante, la nécessité de l'érection à Québec d'un évêché, d'un chapitre, d'un séminaire,en même temps que l'établissement d'un Conseil souverain au civil, l'engagèrent, en 1662, à entreprendre un voyage d'outre-mer.

Le digne prélat reçut à la cour de Louis-le-Grand, les honneurs dûs à sa naissance, à ses éminentes vertus, à ses travaux et au prestige alors attaché à une mission au-delà des mers. Le roi de France qui, sous les humbles habits du misssonnaire, avait su reconnaître

l'illustre pontife, l'honora d'une attention toute particulière. Approuvant les vues élevées de Mgr de Laval, il leur donna sa royale sanction.

C'est ainsi que le monarque permit l'établissement à Québec d'un évêché dont il le nomma le premier évêque, et dont il fit solliciter les bulles d'érection par son ambassadeur à Rome. La fondation d'un séminaire reçut également son approbation, ainsi que toutes les mesures qui lui furent soumises par l'évêque du Canada.

Quelle ne dût pas être la joie du zèlé prélat en entrevoyant la réalisation prochaine de ses plus chers projets ! Aussi, plus touché des heureux fruits de son voyage à Paris, que des honneurs dont on l'y avait comblé et des brillantes promesses d'avenir qu'on lui avait faites s'il eût voulu rester en France, Mgr de Laval fit voile pour le Canada, pendant les fêtes de la Pentecôte, de l'année 1663. Il était accompagné de troupes envoyées

à Québec et de cent familles françaises destinées à peupler le pays. Ces familles furent accordées à la Nouvelle-France, par le roi, à la demande de Mgr de Laval. Il ne faut pas oublier le Chevalier de Mézy, qui venait à Québec pour y remplacer le baron d'Avaugour, comme gouverneur de la Nouvelle-France. M. de Mézy était bien connu du prélat qui avait partagé jadis avec lui la touchante hospitalité de M. de Bernières, à l'Hermitage de Caen. Aussi l'évêque l'avait-il hautement recommandé à Louis XIV, comme parfaitement qualifié par ses vertus et ses talents, pour gouverner avec sagesse la colonie naissante du Canada.

Une épidémie désastreuse qui sévit parmi l'équipage, pendant la traversée, rendit le retour de Mgr de Laval excessivement pénible. Atteint lui-même du scorbut, l'évêque de Québec se multiplia auprès des malades et des mourants. Non content de prodiguer à

tous le secours du ministère le plus paternel, il s'imposa même des privations personnelles, en abandonnant à ses compagnons toutes les douceurs qu'on avait embarquées, pour tempérer les excessives fatigues de ce long voyage.

Une fois réuni à sa chère Eglise, Mgr de Laval hâta l'accomplissement des différentes mesures qu'il avait proposées au roi. Malheureusement le despotisme religieux de Louis XIV et le gallicanisme de son Parlement entravèrent les desseins du pieux évêque.

Ainsi ce ne fut que le 1er octobre 1674, que le siège épiscopal de Québec fut canoniquement érigé.

Le but de Mgr de Laval en demandant l'érection de cet évêché était de soustraire le pouvoir religieux du Canada à la dangereuse pression de la puissance civile, comme on le constate par les lignes suivantes d'une de ses lettres à la Propagande.

.....

" J'ai appris par une longue expérience combien la condition du Vicaire Apostolique est peu assurée contre ceux qui sont chargés des affaires politiques. Je veux dire les officiers de la cour, émules perpétuels et contempteurs de la puissance ecclésiastique, qui n'ont de plus ordinaire à objecter que l'autorité du Vicaire Apostolique est douteuse et doit être restreinte dans de certaines limites. "

C'est grâce aux instances et aux persévérants efforts de notre premier pasteur que le Siège de Québec devint aussi indépendant qu'il pouvait l'être de la Cour de France, et que sa dépendance immédiate de Rome fut maintenue.

Mgr de Laval avait le plus grand respect pour le Souverain Pontife et pour l'Eglise Romaine. Il écrivait très-souvent au Saint-Siège, pour consulter ou pour envoyer des rapports détaillés

sur l'état de son église du Canada Ce fut surtout en refusant plus tard d'assister au conseil supérieur pour l'enrégistrement des quatre articles qu'il fit voir combien il était éloigné des idées gallicanes. " C'est un honneur, a dit M. le Grand Vicaire Legaré, d'avoir su se dérober quand il le fallait, à l'immense ascendant que le génie de Bossuet exerçait sur le clergé de son siècle. La cause de la vérité triompha sur l'estime que l'on portait à cette grande lumière, obscurcie un instant et comme couverte d'un nuage. "

Le pays est encore redevable à Mgr de Laval de la création d'un conseil souverain. C'était là, comme on l'a vu plus haut, l'un des buts de son voyage en France et la preuve de sa grande sollicitude pour tout ce qui touchait aux intérêts de la colonie.

Mais l'œuvre fondamentale de Mgr de Laval, celle qui, suffirait à immortaliser son épiscopat et qui redit encore

son nom à toute l'Amérique du Nord, fut sans contredit le séminaire de Québec. Latour dit que ce fut " le chef-d'œuvre et l'ouvrage favori de ce saint Prélat."

En l'établissant par son mandement du 26 mars 1663, Mgr de Laval s'appuie sur le concile de Trente et sur l'exemple de saint Charles Borromée. Il veut que son séminaire " serve de " clergé à cette nouvelle église ; on " y élevera et formera les jeunes clercs " qui paraîtront propres au service de " Dieu... nous désirons que ce soit une " continuelle école de vertu et un lieu " de réserve, d'où nous puissions tirer " des sujets pieux et capables pour les " envoyer à toutes rencontres, et au " besoin dans les paroisses, et tous " autres lieux du dit pays, afin d'y " faire les fonctions curiales.... et les " retirer des mêmes paroisses et fonc- " tions, quand on le jugera à propos..... Comme on le voit, tous les curés étaient amovibles, et d'après le mandement, ils

appartenaient au séminaire, qui recevant toutes les dîmes, se chargeaient de leur subsistance et était obligé de les assister en santé et en maladie.

L'intention de Mgr de Laval était de faire de tout son clergé une famille dont il fût le père. Aussi l'appelait-il " la sainte Famille des missions étrangères."

Le 30 décembre 1663, le séminaire devint propriétaire du terrain qui environnait la cathédrale, et trois ans plus tard Mgr de Laval acheta de Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard, un emplacement de 16 arpents situé dans un des plus beaux endroits de la ville. C'est là qu'il fit construire son séminaire qui fut d'abord une grande maison en bois ; sur la porte on lisait " S. M. E."—séminaire des missions étrangères. Le séminaire de Québec était agrégé à celui des missions étrangères de Paris ; cette union fut faite en 1665, renouvelée en 1675, et confirmée par le roi en 1676.

Jusqu'en 1668, on se borna à former aux fonctions ecclésiastiques les jeunes gens qui avaient étudié chez les Jésuites ou qui arrivaient de France suffisamment instruits. Mais bientôt il fallut songer à fonder un petit séminaire, et Mgr de Laval, toujours confiant en la divine Providence, n'hésita pas à en faire l'ouverture le 9 octobre de cette année. On accommoda une vieille maison achetée de madame Couillard, et on y logea les élèves dont le séminaire payait la pension chez les Jésuites. Cependant, vu le petit nombre de professeurs disponibles, les enfants continuèrent de fréquenter les classes des Révérends Pères.

Huit jeunes hurons et huit jeunes canadiens furent les premiers élèves du petit séminaire de Québec. Voici ce que dit Mgr de Laval dans une lettre qu'il écrivait, le 3 novembre 1668, à M. Poitevin, curé de St-Josse, à Paris : " Comme le roi m'a témoigné qu'il sou-

haitait que l'on tâchât d'élever à la manière de vie des français, les petits enfants des sauvages, pour les policer peu à peu, j'ai formé exprès un séminaire où j'en ai pris un nombre à ce dessein ; et pour y mieux réussir, j'ai été obligé d'y joindre de petits français, desquels les sauvages apprendront plus aisément et les mœurs et la langue, en vivant avec eux. "

Cependant l'évêque ajoute plus loin que le succès de cette entreprise lui paraît fort douteux, et l'avenir justifia ses prévisions. En effet, les efforts réunis des instituteurs vinrent se briser contre l'indolente nature des élèves, qui avaient plus d'aptitudes pour la chasse et la pêche que pour les éléments de la grammaire, et il fallut bientôt renoncer à l'idée d'avoir des élèves parmi les sauvages. Ainsi se manifestait ce jugement exquis, cet esprit de pénétration qui caractérisaient à un si haut dégré le premier évêque du Canada.

Dans le même temps, Mgr de Laval fondait un autre collége sur la Côte de Beaupré, à St-Joachim Cette institution destinée aux enfants des paysans, avait pour but d'enseigner les éléments de la grammaire et du calcul, et de former les élèves à différents métiers, mais surtout à l'agriculture. Les besoins de la colonie, à cette époque, disent assez l'utilité de la nouvelle maison fondée par Mgr de Laval.

Avec l'instruction, on y puisait aussi le courage et la valeur qui font les héros, témoins les prodiges de bravoure des élèves de St-Joachim, pendant l'attaque des Anglais en 1690.

Après la mort de son fondateur, cette maison, privée de tout secours, ne fit que languir jusqu'en 1715, et alors elle fut complètement abandonnée. L'évêque songea aussi à faire deux autres établissements au Chateau-Richer, l'un pour les sœurs de la congrégation, l'autre pour un collège qui, à cause de la

proximité de la ville, aurait remplacé celui de St-Joachim. Le second incendie du séminaire de Québec en 1705 et le décès du prélat en 1708 empêchèrent de songer à réaliser ces projets ; les fondations de ces édifices sont encore visibles près de l'église du Chateau-Richer.

Mgr de Laval avait donné pour ainsi dire toute son âme à l'œuvre de son séminaire, il lui donna aussi sa fortune et lui légua la seigneurie de Beaupré, l'Ile Jésus, la seigneurie de la Petite Nation, et tous ses meubles, livres etc, et arrérages de rentes qui se trouveraient en sa possession au moment de sa mort.

En 1678, la grande maison en bois bâtie en 1666 fit place à un nouvel édifice en pierre, l'un des plus beaux du pays, et capable de loger tous les élèves du grand et du petit séminaire.

L'Evêque demeurait aussi avec tous ses prêtres dans ce séminaire qu'il avait fondé. " Rien, dit l'histoire manuscrite

du séminaire de Québec, ne représente mieux la primitive Eglise que la vie de ce clergé. Ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme sous la conduite de Mgr de Laval. Ils ne faisaient qu'une seule famille dont il était le père. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires, ils mirent tout en commun. Monseigneur de Laval ne faisait rien de considérable que de concert avec tout son clergé ; ses biens étaient aussi en commun. Il n'y avait ni riches, ni pauvres, ils étaient tous frères. "

Fondée par un saint, habitée par des ecclésiastiques qui rappelaient les vertus des premiers chrétiens, une telle maison ne pouvait manquer d'attirer sur elle les plus précieuses bénédictions du ciel. Aussi serait-il difficile de dire tout le bien qu'a fait et fait encore le séminaire de Québec dans le Canada et l'on peut dire dans toute l'Amérique Septentrionale L'arbre planté par Laval

a grandi, arrosé par bien des larmes, ses rejetons sont vigoureux, et il peut aujourd'hui convier tous les enfants du pays à s'asseoir à l'ombre de ses branches et à se nourrir de ses fruits.

Montréal avait aussi son séminaire commencé par M. l'abbé de Queylus et M. l'abbé Drouart, tous deux prêtres de Saint-Sulpice. L'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec dit que " cette nouvelle maison a été soutenue depuis par les sujets que le séminaire de Paris lui envoie tous les ans, qui édifient le peuple par leurs vertus, qui l'aident et le consolent par leurs instructions et qui le soulagent par les abondantes aumônes qu'ils répandent dans toute l'étendue de cette île. " Comme on le voit, les sulpiciens d'alors étaient bien ce qu'ils sont aujourd'hui ; ils ont fait pour Montréal ce que les prêtres du séminaire des Missions Etrangères ont fait pour Québec.

CHAPITRE VI

M. de Mézy.—M. de Tracy.—Conversion des protestants.—Cérémonies à la Cathédrale.—Ordination.—Translation de reliques.—Les Hospitalières de Montréal.—La Sœur Bourgeois.—La Mère de Saint-Augustin.—La Mère de l'Incarnation.—Les Jésuites.—Les Récollets.

M. de Mézy, avons-nous dit dans le cours de cette esquisse, avait été appelé au gouvernement du Canada par Mgr de Laval, avec lequel il avait été fort lié autrefois, et qui appréciait vivement ses qualités et ses vertus. Malheureusement certaines questions d'amour-propre et d'intérêt, l'intervention de quelques esprits mécontents, et intéressés à lui rendre suspects l'évêque et le clergé, changèrent entièrement les bonnes dispositions du nouveau gouverneur. Non content de s'opposer à toutes

les vues de son supérieur ecclésiastique, il lui refusa encore les devoirs de la plus stricte bienséance. Dépassant toutes les limites, son irritation le poussa même à des excès tellement regrettables envers Mgr de Laval, que la population entière protesta à la cour contre M. de Mézy. Aussi, dès l'année 1664, l'odieuse conduite du gouverneur obligeait-elle le roi à le révoquer de ses fonctions.

Déjà le coupable était jugé par Dieu. Avant sa mort, qui arriva en 1665, il reconnut ses torts et sollicita le pardon de Mgr de Laval. De plus, il fit afficher par toute la ville, un acte où rétractant toutes ses paroles et tous ses écrits contre le chef de l'église du Canada, et confessant ses fautes, il regrettait le scandale qu'elles avaient donné. Son testament contenait les mêmes solennelles réparations. C'est dans ces sentiments que le gouverneur expira, pressé dans les bras de l'évêque qui

l'avait confessé et réconcilié avec Dieu.

M. de Mézy fut remplacé par M. de Tracy, qui arriva à Québec le 30 juillet 1665, en qualité de Vice-Roi. Il était accompagné du régiment de Carignan, troupe d'élite qui se fixa au pays et d'où plusieurs de nos bonnes familles canadiennes tirent leur origine.

Il fit oublier à Mgr de Laval les persécutions de son prédécesseur. D'une piété égale à sa bravoure, il protégea la religion et prêta l'appui de son autorité à l'évêque, comme à ses ministres.

Pendant son séjour un grand nombre d'abjurations eurent lieu dans la cathédrale. Spectacle touchant qui dut faire verser d'abondantes larmes à l'évêque et à toute l'assistance. Voici l'acte d'une de ces abjurations, tel que nous le trouvons dans un précieux régistre :

" L'an de grâce seize cent soixante et cinq, le huitième jour d'octobre, Isaac Berthier, capitaine au régiment de l'Allier, de la paroisse de Bergerac en

Périgord, diocèse de Périgueux, a fait abjuration solennelle de l'hérésie de Calvin, dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, entre les mains de Messire François de Laval, évêque de Pétrée, Vicaire Apostolique, en la Nouvelle-France, et nommé par le roi, premier évêque du dit Pays. En présence de Mgr de Tracy, gnal des armes du Roi en toute l'Amérique du Nord, de Mons. de Courcelles, gouverneur pour le Roi en ce pays, de Mons. Talon, Intendant pour Sa Majesté au dit pays. François, évêque de Pétrée."

On se servait de la formule suivante pour chaque abjuration :

" Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit.

" Je N. N. ayant reconnu par la grâce de Dieu, la vérité de la foi Catholique, Apostolique et Romaine et étant dûement instruit de ce qu'elle contient et enseigne, je proteste publiquement, en présence de Dieu, de la Très Sainte

Vierge, de tous les saints, de vous, mon Père, et de tous ceux qui sont icy présents et que ie prends à témoins que ie renonce à toute hérésie, et particulièrement à celle de la religion prétendue reformée dans laquelle iay vecu iusques à maintenant et que ie consens librement et adhère volontairement à tout ce que la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine croit et enseigne. J'en fays profession de cœur et de bouche et promets de la garder et suivre sincèrement et inviolablement iusques à la mort, croyant fermement que hors d'icelle, il n'y a point de salùt. Ainsi ie l'assure et le iure sur les saints Evangiles."

Une autre solennité non moins imposante et qui pour la population canadienne avait tout le prestige du nouveau, fut l'ordination du premier prêtre canadien. M. Germain Morin, que nous avons nommé plus haut reçut l'onction sacerdotale le 19 septembre 1665.

Les cérémonies à la cathédrale étaient déjà, à cette époque, très-imposantes. Mgr de St Valier en fut émerveillé en 1685. A part les chanoines, on voyait au chœur soixante enfants, qui portaient en hiver une soutane et un camail rouges, avec un surplis ordinaire ; l'été le camail était remplacé par un bonnet carré.

Mgr de Laval qui désirait suivre en tout la direction de Rome avait dès son arrivée, prescrit l'usage du rituel Romain dans tout son diocèse.

En 1666, on fit la translation solennelle des reliques des saints martyrs Flavien et Félicité, don du pape à Mgr de Laval, en 1662, et qui aujourd'hui encore sont enchâssées dans le maître-autel de la basilique.

Dans une lettre à son fils, la Mère de l'Incarnation décrit ainsi cette fête magnifique :

" Il ne s'était pas encore vu dans ces contrées, une si belle cérémonie. Il y

avait à la procession, quarante sept ecclésiastiques en surplis, chapes, chasubles et dalmatiques. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette imposante cérémonie. M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelles, gouverneur, avec les deux plus considérables de la noblesse, portaient le dais. Les plus élevés en dignité d'entre les ecclésiastiques, portaient les quatre grandes chasses sur des brancards magnifiquement ornés. La procession sortant d'une église y laissait une chasse. La musique ne cessa point, tant dans les chemins, que dans les stations. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession, en habits pontificaux. Je n'aurais jamais espéré de voir une si grande magnificence dans l'église du Canada, où quand je suis venue, je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare. C'est une chose ravissante de voir M. de Tracy dans une

exactitude merveilleuse à se rendre le premier à toutes ces saintes cérémonies, car il n'en perdrait pas un moment. Son exemple a tant de force que le monde le suit, comme des enfants suivent leur père. Il favorise et soutient l'Eglise par la piété et par le crédit qu'il a universellement sur tous les esprits. "

Cette dévotion du gouverneur s'affirma particulièrement dans un pèlerinage qu'il fit avec Mgr de Laval, à Ste-Anne de Beaupré, le 17 août 1666. On remarque encore aujourd'hui, au-dessus du maître-autel, le tableau donné à cette occasion par le pieux pèlerin.

Monseigneur de Laval n'oubliait pas ses communautés religieuses ; il les visitait, les dirigeait avec une sagesse admirable et les consolait dans leurs épreuves. Il sollicita lui-même, en 1669, des lettres patentes du roi pour l'établissement définitif de l'Hotel-Dieu de Montréal, qui existait déjà depuis dix ans, et en 1676, il approuvait par un

mandement la congrégation de Notre-Dame fondée à Ville-Marie par la vénérable Sœur Bourgeois. Cette sainte fille avait toute l'estime et l'affection de son premier supérieur et, quand elle mourut, il rendit hommage à ses vertus. " C'était, écrivait-il, un fruit mur pour " le ciel, elle a été un sujet d'édifica- " tion pendant sa vie, elle nous doit " servir d'exemple après sa mort.

" Elle était simple et humble, et Dieu " lui a fait bien des grâces..... elle ser- " vira auprès de Notre Seigneur d'un " grand secours à notre communauté. "

Les annales des Ursulines et de l'Hotel-Dieu de Québec, nous disent quelle vénération avaient ces deux communautés pour Mgr de Laval, et quel fut son dévouement pour elles. Le saint Evêque comprenait quels trésors Dieu avait mis pour ainsi dire entre ses mains, quand il lui avait confié des âmes d'élite comme la sœur Bourgeois, la mère de l'Incarnation et

la mère de Saint-Augustin. Il survécut à ces trois femmes admirables, confiant que par leurs mérites et leurs prières, elles lui prépareraient aussi sa place au ciel. A peine la mère de Saint-Augustin avait-elle rendu le dernier soupir qu'il chargea le Père Raguenau d'écrire sa vie, d'après les notes qu'elle avait laissées elle-même, sur l'ordre formel de Mgr de Laval, pour faire connaître les opérations de Dieu dans son âme. Après la mort de la mère de l'Incarnation, il écrivait : " Le témoigna-
" ge que nouspouvons en rendre est
" qu'elle était ornée de toutes les vertus
" dans un degré très-éminent.....
" Sa vie, commune à l'extérieur, était à
" l'intérieur toute divine,de sorte qu'elle
" était une règle vivante pour toutes ses
" sœurs..... nous ne doutons pas que
" ses prières n'aient obtenu en grande
" partie les faveurs dont jouit mainte-
" nant l'Eglise naissante du Canada. "

On a vu précédemment en quelle

estime Mgr de Laval tenait les RR. Pères Jésuites et quel encouragement il donnait à leurs missions. Les Récollets reçurent aussi son paternel appui. Ces Religieux qui,les premiers, avaient évangélisé le Canada, où ils étaient arrivés en 1618, et dont l'établissement avait été détruit par les Anglais en 1629, revinrent à Québec en 1670. Mgr de Laval les assista bien souvent dans leur pauvreté et, dès leur retour au pays, il leur confia le soin des missions des Trois-Rivières, de l'Ile Percée, de la Rivière Saint-Jean et au Fort de Frontenac.

CHAPITRE VII

2e voyage en France.—La Bonne Sainte Anne.—3e voyage.—Mgr de Laval est gravement malade.—Il veut donner sa démission et fait son 4e voyage en France.—Eloge qu'en fait Mgr de St Valier.

En 1672, Mgr de Laval entreprenait, dans les intérêts de sa chère Eglise, un second voyage en France. Il y demeura trois ans, ne reculant devant aucune démarche, aucun effort, pour faire prévaloir les droits de la justice et de la religion.

A son retour en 1675, il travailla avec un redoublement de zèle au bien spirituel et temporel de son troupeau.

Sa piété ne lui faisait négliger aucune des dévotions qu'il croyait nécessaires ou utiles. C'est ainsi qu'en 1665, il avait établi la confrérie de la Ste Famille et

celle du saint scapulaire et qu'il encouragea toujours le culte rendu à la Bonne Ste Anne de Beaupré.

La chapelle dédiée à cette grande thaumaturge fut reconstruite, avec son autorisation, en 1676.

Le passage suivant d'une de ses lettres fera voir l'intérêt qu'il prit à cette église et aux nombreux pèlerinages qui s'y faisaient.

" Comme M. Morel devait faire quelques quêtes pour le rétablissement de l'église de Ste Anne, et que je me persuade aisément qu'il aura encore amassé quelque chose pour joindre au reste du fond, tant de ce qu'il m'a baillé que de ce qui est entre les mains des Boulangers, qui se monte bien à cinq cents francs, au cas que l'on envoyât six maçons, il en faudrait accommoder Ste Anne de deux, et commencer au moins l'été de 1680, à moins que les navires de cette année n'arrivassent de si bonne heure que l'on pût commencer dès cette

année. Ce qui aurait un bon effet et exciterait les peuples à continuer leurs charités pour le rétablissement d'une église où tout le pays a une si grande dévotion. "

En effet, à cette époque et plusieurs années auparavant, on accourait en foule vers la Bonne Ste Anne de Beaupré, à laquelle on faisait, comme aujourd'hui, des vœux et des offrandes. C'est en 1665 que la mère de l'Incarnation écrivait : " A sept lieues d'ici, il y a un bourg appelé le Petit Cap où il y a une église de Ste Anne, dans laquelle Notre Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette mère de la Très Ste Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recouvrer la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé. "

Aussi le pieux évêque de Québec, touché des merveilles qui, dès l'origine du Canada, ont rendu si célèbre ce lieu de pèlerinage, en approuva le recueil

authentique fait par M. Thomas Morel, curé de Ste Anne de Beaupré ; " tout ce " qu'il contient est conforme à la vérité " et très propre à favoriser la dévotion " envers la mère de la Ste Vierge. " *Nous affirmons que rien n'a contribué aussi* " *efficacement aux progrès de cette Eglise* " *naissante que la dévotion spéciale que le* " *peuple de tout le pays professe envers cette* " *grande sainte, dévotion qui le distingue* " *certainement des autres peuples.*" 25 juin 1680.

L'année suivante, les désordres causés par le trafic de l'eau-de-vie, désordres auxquels l'autorité et la fermeté de l'évêque s'étaient, comme on l'a vu, toujours opposées, l'obligèrent à se rendre à la cour pour la troisième fois. Malheureusement les efforts multipliés de l'énergique prélat allèrent se briser contre les préventions que le gouverneur et l'Intendant de l'époque avaient inspirées au roi, et, après deux ans de luttes infructueuses, brisé par les épreu-

ves et les infirmités, le prélat reprit le chemin de son diocèse.

Tant de travaux, de fatigues, de déceptions, de si profonds chagrins, les misères que lui causèrent les Récollets, en s'obstinant, contre sa volonté, à construire une église et un nouveau monastère, amenèrent chez Mgr de Laval une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau.

A peine revenu à la vie, le courageux pasteur poursuivit sa tâche. Mais elle était si ardue, et l'apôtre si affaibli, qu'il dût bientôt songer à prendre un repos nécessaire, et c'est pour réparer ses forces épuisées, qu'il se rendit à la campagne, dans une maison du séminaire. La souffrance le suivit dans sa retraite.

Ajoutons à cela les ravages qu'une maladie terrible exerça à Québec vers la même époque, l'incendie qui consuma la Basse-Ville en 1682, l'effroi général produit sur le peuple par l'apparition d'une comète, et l'on reconnaî-

tra qu'il fallait toute la force d'âme de l'homme de Dieu, pour supporter sans mourir, de semblables afflictions.

C'est pendant ces jours d'épreuves que la charité de Mgr de Laval brilla d'un plus vif éclat. Il faisait beau le voir au chevet des malades et des mourants, consolant ceux-ci, encourageant ceux-là, dépensant envers tous, les trésors inépuisables d'un cœur essentiellement sympathique et généreux. Les indigents étaient l'objet particulier de son dévouement. Pour soulager leur détresse, il se réduisit à une sorte de pénurie, et l'on dit qu'à cette époque néfaste, il versa trente mille livres dans le sein des pauvres, somme énorme pour le temps et pour les minces ressources du généreux donateur. Ses charités unies à ses prières, fléchirent enfin le ciel. Le calme succéda au trouble, et la maladie cessa d'exercer ses ravages.

Revenu un peu à la santé, Mgr de

Laval ne songea plus qu'à donner sa démission.

" Les forces de Mgr de Laval ne pouvaient suffire à son zèle, dit l'Histoire de l'Hôtel-Dieu, les fatigues continuelles qu'il essuyait dans les visites de son diocèse, qu'il faisait quelquefois en raquettes, lui avaient déjà fait contracter plusieurs infirmités et par dessus tout cela, son humilité lui persuadait qu'un autre à sa place ferait plus de bien que lui, quoiqu'il en fit véritablement beaucoup, parce qu'il ne cherchait que la gloire de Dieu, et le salut de son troupeau. Sa doctrine et ses éminentes vertus le faisaient regarder comme un très-digne prélat ; lui seul souhaitait d'être déchargé. "

Dans une de ses lettres, le bon évêque attribue en partie sa démission à une affection du cœur, qui le réduisait parfois à ne pouvoir se lever de son lit, et à une espèce de congestion cérébrale qui lui faisait éprouver des éblouisse-

ments et un long mal de tête, après une étude fatigante.

C'est donc dans le dessein d'obtenir un remplaçant au siége de Québec, que Mgr de Laval traversa de nouveau les mers pour la 4e fois. Déjà il y songeait depuis quelque temps. Il avait chargé M. Dudouyt, son procureur à Paris, de faire sans bruit quelques recherches sur un sujet propre à le remplacer. Le 28 mars 1684, M. Dudouyt lui annonçait, qu'après avoir consulté M. Tronson et le Père LeValois, il croyait lui avoir trouvé un bon successeur, dans la personne de l'abbé de St-Valier.

Sa lettre renfermait un portrait du candidat avec les raisons pour et contre. Mgr de Laval crut que c'était le meilleur choix et partit de suite pour la France afin de le faire ratifier par le roi.

La Providence permit que le prélat rencontrât encore des obstacles. Mais cette fois, son grand mérite seul les fit naître. Car Louis XIV connaissant ses

hautes vertus, l'immense influence que sa popularité exerçait dans son diocèse, et le bien qui résultait de sa sage administration, hésitait à lui donner un successeur. Mgr de Laval en avait rendu la nomination extrêmement difficile.

Cependant, vaincu par ses prières, touché de ses infirmités, le monarque finit par se rendre. Il fut convenu entre M. de St-Valier et l'évêque de Québec, que le premier viendrait au Canada, en qualité de Grand Vicaire, afin de visiter son futur diocèse et d'en étudier les divers besoins, pendant que Mgr de Laval, restant en France, y solliciterait les bulles du St Siège.

C'est en 1685 que le nouveau dignitaire arriva au pays; il fut émerveillé de l'état florissant de la colonie, et surtout de l'église qui venait d'être confiée à ses soins.

A cette époque, il y avait à Québec, le Château St-Louis, le séminaire, le monastère des Ursulines, l'Hotel-Dieu,

le vaste collège des Jésuites, en face de la Cathédrale, et le Couvent des Récollets appelé alors Notre-Dame des Anges, aujourd'hui devenu l'Hopital Général, et habité à cette époque par quinze religieux. Quarante paroisses bien constituées s'échelonnaient sur chacune des rives du fleuve St-Laurent. La population de la Nouvelle-France s'élevait à environ 10725 habitants, et celle de Québec à 2205. Il y avait cent quatre-vingt-sept maisons dans la ville.

En voyant l'état si prospère du pays, en constatant le bien qu'y avait fait la religion, Mgr de St-Valier attribua ces heureux résultats à l'esprit d'initiative et de zèle de Mgr de Laval ; il fit de lui ce bel éloge : " je m'estimerais heureux si je pouvais soutenir le bien que M. de de Québec avait établi avec tant de bénédiction et tant de peine, pendant près de trente années. La noble maison de Laval dont il est sorti, le droit d'ainesse de sa famille auquel il a renoncé, en

entrant dans l'état ecclésiastique, la vie exemplaire qu'il a menée en France avant qu'on pensât à l'élever à l'épiscopat, le zèle et l'application avec lequelle il a gouverné si longtemps l'Eglise, soit en qualité de Vicaire Apostolique, Evêque Pétrée, soit en qualité de premier évêque de Québec, dont le titre a été érigé à Rome en 1674, à l'instance de Louis-le-Grand, qui a doté l'évêché ; la constance et la fermeté qu'il a eues à surmonter tous les obstacles qui se sont opposés en diverses occasions et en différentes ma-manières à la droiture de ses intentions et au bien de son cher troupeau ; les soins qu'il a pris de la colonie des français et de la conversion des sauvages, les navigation, qu'il a entreprises plusieurs fois pour le bien des uns et des autres ; le zèle qui le pressa de repasser en France, il y a trois ans, pour venir se chercher un successeur, son désinteressement et l'humilité qu'il a fait paraître en offrant et en donnant de si bon cœur

sa démission pure et simple, enfin toutes les grandes vertus que je lui vois pratiquer chaque jour dans le séminaire où je demeure avec lui, mériteraient bien en cet endroit de solides louanges, mais sa modestie m'impose silence, et la vénération qu'on a pour lui partout où il est connu est un éloge moins suspect que celui que j'en pourais faire : l'honneur qu'il m'a fait de jeter les yeux sur moi pour remplir sa place, m'a mis sur les épaules, un fardeau si fort audessus de mes forces, qu'il me semble que, sans être ingrat, il me serait permis de n'en être pas tout-à-fait reconnaissant ; il lui était aisé de mieux choisir, et je sens bien qu'il me sera difficile de soutenir l'idée qu'il a eue de ma personne quand il m'a proposé au roi, tout indigne que je suis pour un si redoutable ministère."

CHAPITRE VIII

Lettre de Mgr de Laval.—Son retour au Canada—Siège de Québec—Les deux incendies du séminaire—Mort de Mgr de Laval.—Ses funérailles.

Après un séjour de deux ans au Canada, pendant lequel il exerça tous les pouvoirs de l'évêque, Mgr de St-Valier s'embarqua pour la France, en 1687, afin de recevoir la consécration épiscopale.

Le nouvel évêque eut beaucoup de peine à obtenir ses bulles. Mgr de Laval fait mention de ces difficultés dans une de ses lettres à M. de Bernières, le 18 mars 1687 : " M. Dudouyt vous donne avis de tout ce qui s'est passé depuis le retour de M. de St-Valier qui ne pourra pas avoir ses bulles, cette année, et par conséquent repasser en Canada ; et moi conformément aux sen-

timents que le Seigneur me fait la miséricorde de me continuer, j'y retourne comme aux lieux où mon cœur est inséparablement attaché, en sorte que quand je serais assuré de mourir sur la mer, je m'embarquerais pour n'être pas privé au moins de la consolation de mourir dans l'accomplissement du bon plaisir de Notre Seigneur, dans lequel doit consister notre bonheur pour le temps et pour l'éternité."

Si Mgr de Laval était anxieux de revoir le pays fécondé par ses sueurs et son dévouement, son ancien troupeau ne soupirait pas après son retour avec moins d'impatience. Nous en avons la preuve dans une lettre que le Chapitre de Québec écrivait au cher prélat, le 10 octobre 1687 :

"...Agréez cependant, Monseigneur, la protestation qu'elle (la Compagnie) vous fait de conserver pour votre Grandeur une reconnaissance immortelle des bienfaits qu'elle en a reçus, entre les-

quels celui dont elle vous sera éternellement redevable est d'avoir été son instituteur, son fondateur et son père.

" C'est par rapport à des titres si glorieux et si aimables tout ensemble pour nous, que nous sommes résolus d'avoir toujours pour votre Grandeur des cœurs de véritables enfants. Plaise à Dieu, Monseigneur, que les enfants aient la joie de revoir et de vivre en la compagnie de leur Père.

"C'est la grâce que nous ne cesserons de lui demander, sous le bon plaisir toutefois de son adorable et amoureuse Providence, aux ordres de laquelle nous savons que votre Grandeur est entièrement soumise.

" Nous vous demandons en toute humilité votre sainte bénédiction et sommes, avec un profond respect,

Monseigneur, de Votre Grandeur,

Les très humbles et obéissants serv.,

" Les doyens et chanoines de l'Eglise Cathédrale et Chapitre de Québec.

" De Québec, dans notre assemblée générale, ce 11 octobre 1687."

Mgr de Laval répondait dans les termes suivants à ces protestations si flatteuses de respect et de reconnaissance :

"..... Il ne me reste plus, messieurs et très chers Frères, qn'à vous remercier de la bonne affection que vous conservez à mon endroit, et à vous assurer qu'il ne tiendra pas à moi que je n'aille au plus tôt me réunir avec vous dans une Eglise naissante que j'ai toujours chérie comme la portion et l'héritage qu'il a plu à Notre Seigneur de me conserver pendant près de trente ans. Je supplie son infinie bonté que Celui entre les mains duquel il l'a fait passer, par ma démission, répare toutes mes fautes. Je suis en son amour et celui de sa sainte Mère

Votre très humble et
très affectionné serviteur,

(Signé) † FRANÇOIS,
Premier Evêque de Québec.

De Paris, ce 18 janvier 1688."

Ces deux lettres qui, nous le croyons, n'ont jamais été publiées, font voir l'attachement et l'affection filiale du Chapitre de Québec pour Mgr de Laval et la haute opinion qu'il avait de ses vertus.

Avant de se réunir à l'église qu'il avait fondée au prix de tant de labeurs, le vertueux prélat dut se heurter aux pressantes sollicitations de sa famille et de ses amis, qui employèrent pour le retenir en France, toutes les ressources que peut suggérer une vive tendresse. La sollicitude pour ses anciens diocésains, son culte pour le séminaire de Québec, son dévouement pour tout ce touchait au Canada, triomphèrent de toutes les instances, et, au printemps de l'année 1688, le père était rendu à ses enfants.

Eloigné depuis trois ans de son cher troupeau, vivement désiré de tous, Mgr l'Ancien, comme on l'appelait alors pour le distinguer de son successeur, fut reçu avec les démonstrations de la joie la plus

vive. Il s'y déroba bientôt cependant, son zèle l'entraînant vers les paroisses qu'il avait érigées avec tant de peines. C'est ainsi qu'il remonta le St-Laurent et s'arrêta assez longtemps à Montréal. Mgr de St-Valier ne vint au Canada que cinq ou six mois après le premier évêque.

Celui-ci, dont la faiblesse et les infirmités augmentaient sans cesse, avait fait du séminaire l'asile de ses dernières années. De sa solitude, il s'intéressait vivement à son ancien diocèse, suivant avec sollicitude les développements de la colonie, et mettant au service de tous, les lumières de sa longue expérience.

Que d'actes inconsidérés, que de dissentions, sa prudence et son esprit de conciliation ne comprimèrent-ils pas ! Malheureusement il est des troubles que son dévouement fut impuissant à combattre ou à prévenir, et, contrarié dans ses vues les plus chères, le bon prélat ne pouvait souvent que prier pour son Eglise et la paix du pays.

Il fut particulièrement éprouvé pendant le siège de Québec par les Anglais, en 1690. Dans ces jours de deuil et d'alarmes pour la colonie, la grandeur d'âme de Mgr de Laval ne l'abandonna pas un instant. Fidèle à ses traditions, l'héroïque vieillard était partout où il y avait un courage à relever, une âme à consoler.

D'après son avis on mit le succès des armes canadiennes sous la protection de la Ste Vierge, promettant à cette puissante Mère que, si la victoire appartenait au Canada, l'église de la Basse-Ville, érigée depuis deux ans à peine, serait placée sous le vocable de N. D. des Victoires.

Marie exauça ce vœu. Les Anglais furent repoussés avec perte, et Québec fut délivré après avoir été assiégé pendant sept jours.

Bien que toujours malade et souffrant, Mgr de Laval vécut encore de longues années, retenu providentielle-

ment pour le bien du diocèse dont l'évêque titulaire fut éloigné pendant plus de 12 ans. Mgr l'ancien n'était pas administrateur en titre, mais rien d'important n'était fait sans ses conseils, et toutes les chroniques s'accordent à reconnaître les services éminents qu'il rendit à la colonie, pendant les longues absences de son successeur. Douze prêtres furent ordonnés par lui de 1691 à 1708.

En 1696 le précieux régistre des confirmations mentionne qu'il confirma à la cathédrale 162 personnes, et en 1701, 322 à la chapelle du séminaire. Il eut le courage à l'âge de 81 ans d'aller administrer le même sacrement à Montréal et dans les paroisses voisines.

Dieu qui voulait associer son serviteur aux amertumes de sa Passion, permit que ses derniers jours fussent remplis de chagrins et de déboires. L'épreuve la plus sensible au cœur de Mgr de Laval fut sans contredit l'in-

cendie de son séminaire, le 15 novembre 1701. De cet édifice qui, par sa beauté et ses proportions, faisait la gloire de Québec, il ne resta que des ruines. Le vénérable évêque lui-même fut à grand peine retiré des flammes. Quelle ne fut pas sa douleur en voyant s'écrouler en un jour le chef-d'œuvre de sa vie, l'objet de ses plus chères espérances ! Cependant en face de ce malheur terrible, nul ne montra plus de résignation, nul n'enlaça la croix avec plus de religieuse fermeté.

Quatre ans après, un nouveau séminaire s'élevait sur les cendres de l'ancien. On poursuivait activement les derniers travaux de reconstruction, lorsqu'un second incendie vint anéantir le nouvel édifice. Une âme moins fortement trempée que celle de Mgr de Laval eut succombé sous le poids écrasant de ce nouveau désastre. Lui, sans se laisser abattre, baisa, comme toujours,

la main qui le frappait sans relâche dans ses affections les plus chères.

Cependant le Seigneur voulait récompenser la résignation du vertueux prélat. " Depuis longtemps, dit la " pieuse auteur de l'Histoire de l'Hôtel- " Dieu, il languissait dans les infirmités " que ses immenses travaux et son grand " âge lui avaient attirées ; il approchait " du terme que les justes regardent " comme l'objet de leurs désirs. Un " prêtre du séminaire qui avait tou- " jours eu pour lui une parfaite véné- " ration, le voyant près de sa fin, lui " dit : Nous quitteriez-vous sans nous " rien dire ? Et lui nommant plusieurs " prélats qui ont exhorté leurs enfants " spirituels avant que de mourir et qui " leur ont donné des avis salutaires, il " ajouta : Pourquoi ne feriez-vous pas " comme eux ? Le prélat lui répondit : " Ils étaient des saints et je suis un " pécheur. Il ne témoigna pas moins " le désir qu'il avait du salut de son

" troupeau, et plein de grands senti-
" ments, il mourut le 6 de mai 1708. "

Mgr de Laval était âgé de 85 ans, il était évêque depuis 50 ans et avait gouverné pendant 35 ans l'église de la Nouvelle-France.

Jamais prélat ne fut plus vivement regretté. La colonie toute entière s'émut de cette perte immense. Cinquante ans de dévouement, de soins vigilants, de paternelle tendressse avait établi entre le pasteur et le troupeau des liens presque indissolubles, et chacun pleurait en lui un ami, un bienfaiteur, un père.

Une fois la nouvelle de cette mort répandue dans la ville, la foule entoura sa dépouille mortelle et chacun s'empressait de faire toucher au corps du Prélat, des chapelets, ou d'autres objets de piété. Les enfants eux-mêmes criaient : laissez-nous approcher, laissez-nous voir le saint.

Les annales des Ursulines qui rapportent ce fait, rendent compte de l'im-

pression que produisit dans les communautés la mort de Mgr de Laval :

"Les communautés religieuses, ayant témoigné un grand désir de voir les restes vénérés du Prélat défunt, les Messieurs du séminaire nous accordèrent cette faveur. On tendit les églises de noir, et l'on fit au milieu une élévation toute entourée de lumières pour y poser le précieux dépot. Le troisième jour donc, six ecclésiastique, qui se changeaient à chaque station, portèrent le saint corps dans les quatre églises de la haute ville, savoir : chez les RR. PP. Franciscains, dans notre petite chapelle, à l'église des R R. P P. Jésuites et enfin à l'Hôtel-Dieu, d'où le convoi se dirigea vers la cathédrale pour l'inhumation. Les clergé, y compris les enfants de chœur, était bien de cent cinquante personnes ; tous les curés de trente lieues à la ronde s'étaient rendus à Québec, et les religieux s'étaient joints au cortège. Jamais on n'avait vu en ce

pays de convoi de pompe funèbre semblable : aussi était-ce la pompe funèbre du saint premier Evêque de la Nouvelle France ! ”

“Après la mort du prélat, dit M. de la Tour, on fit des procès-verbaux sur plusieurs miracles opérés à son tombeau.” Malheureusement ces procès-verbeaux dressés par M. le Grand Vicaire Glandelet n'ont jamais pu être retrouvés.

CHAPITRE IX

Translation des restes de Mgr de Laval.

Depuis près de deux siècles, Mgr de Laval dormait en paix dans la vieille cathédrale de Québec, lorsque la découverte de ses ossements bénis, retrouvés intacts, produisit parmi la population canadienne les plus vifs sentiments de joie religieuse.

Le séminaire de Québec, tout retentissant encore du nom de Laval, tout embaumé de ses vertus, s'émut particulièrement de cette précieuse découverte. Avec instance, il sollicita du curé de Notre-Dame, l'honneur insigne de recevoir dans sa chapelle, les restes vénérés de son illustre fondateur. " Il est notre bienfaiteur, disait la supplique. Il est

notre plus beau modèle. Il est, nous en avons la ferme espérance, notre protecteur au ciel. " Ces titres si nombreux et si légitimes obtinrent aux enfants de Laval, la réalisation de leurs vœux les plus chers. Le 15 mai 1878, avait lieu la translation intime des restes de l'illustre pontife, dans la chapelle du séminaire. Merveilleuse coïncidence, ou plutôt permission de la Providence, les cendres de Mgr de Laval étaient ainsi ramenées après cent soixante-dix ans, à l'endroit même où s'exhala son dernier soupir. En effet, l'histoire manuscrite du séminaire nous donne les renseignements suivants :

" Après l'incendie de 1705, Mgr de Laval fut l'hôte des RR. PP. Jésuites, pendant deux mois. Puis on lui dressa un petit appartement dans l'endroit du séminaire que les flammes avaient épargné, c'est-à-dire dans la partie la plus voisine de la cathédrale, située à la place de la chapelle actuelle. Rien

n'indique que plus tard, il ait été obligé de changer de logis. Il est donc probable que Mgr de Laval est mort dans cette partie du séminaire bâtie à cette époque, à l'endroit même de la chapelle actuelle. "

Cette cérémonie de la translation des restes de Mgr de Laval, qu'on a qualifiée d'intime, car, à part le clergé de la ville, on n'y avait convié que la *famille*, c'est-à-dire les professeurs et les éléves de l'Université et du séminaire, ne laissa pas d'être accompagnée d'une grande pompe. Plus de quarante prêtres en rehaussaient l'éclat.

Mais rien n'égala l'enthousiasme qui se manifesta le jour de la translation solennelle, le 23 Mai 1878. Tout le pays était là : les archevêque et évêques, au nombre de neuf, plus de quatre cents prêtres, le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, plusieurs ministres locaux et fédéraux, l'Université-Laval, les différents corps religieux et civils,

enfin une foule immense accourue pour rendre homnage à l'illustre fondateur de l'église du Canada.

Comme au jour de ses premières funérailles, Mgr de Laval a traversé les rues de son cher Québec, s'arrêtant comme autrefois, dans chacune des églises de la Haute-Ville et des chapelles des Communautés religieuses. Les catafalques érigés dans ces sanctuaires surpassaient en luxe et en délicatesse tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Mais la vieille cathédrale semblait avoir gardé pour elle, le cachet de la grandeur et de la majesté.

A la porte de cette église, Son Ex. Mgr Conroy, Délégué Apostolique au Canada, reçut le brillant cortège. Mgr l'Archevêque de Québec, quinzième successeur de Mgr de Laval, aujourd'hui Son Eminence le Cardinal Taschereau, chanta le service. Personne n'a oublié avec quelle éloquence Mgr Antoine Racine rappela à l'immense auditoire,

les vertus de Mgr de Laval, et les grands traits de sa vie, et démontra la fécondité de son apostolat et la durée de ses œuvres.

Puis le cortège se remit en marche pour la chapelle du Séminaire. Le dernier *libera* annonça la fin de la cérémonie religieuse, et les restes précieux du premier évêque de Québec furent déposés sous les voutes de ce monument qu'il éleva lui-même à la gloire de la religion et de la patrie.

CHAPITRE X

Procès de canonisation—Vertus de Mgr de Laval—Miracles.

Les circonstances étaient favorables, et le vœu populaire s'était clairement manifesté au milieu de ces fêtes splendides ; cette translation des restes de Mgr de Laval faisait désirer un triomphe encore plus éclatant, et soupirer après la fête des fêtes, celle de la glorification de l'illustre serviteur de Dieu. Aussi une supplique fut de suite adressée à nos seigneurs les évêques de la Province, pour que, sur leur demande, le procès de canonisation de Mgr de Laval fut autorisé par le Saint-Siège.

Les prélats consentirent de suite avec joie à faire cette démarche et, comme l'on sait, le premier procès est déjà ter-

miné et soumis à l'approbation de Sa Sainteté Léon XIII.

Pour qu'un saint soit canonisé, il faut prouver sa réputation de sainteté, ses vertus héroïques et ses miracles ; et ce n'est qu'après plusieurs procès très difficiles que Rome se prononce et autorise le culte public.

Par ce qu'on a déjà vu, il est clair que Mgr de Laval avait à sa mort une grande réputation de sainteté, et que cette réputation est parvenue jusqu'à nous après avoir subi l'épreuve de deux siècles. Ses vertus éminentes ont été reconnues et admirées par tous ses contemporains.

Nous allons en donner quelques témoignages.

La mère de l'Incarnation parle ainsi du zèle de Mgr de Laval :

" Notre prélat est très zèlé et inflexible, zèlé pour ce qu'il croit devoir augmenter la gloire de Dieu, et inflexible pour ne point céder en ce qui est con-

traire. Je n'ai point encore vu de personne si ferme que lui en ces deux points. " Toutes les œuvres de Mgr de Laval portent le cachet de cette ardeur apostolique à laquelle Mgr de St-Valier a également rendu un éclatant témoignage, lorsqu'il a dit : " Ma plus grande peine est de trouver une église où il ne nous paraît plus rien y avoir pour exercer mon zèle. "

Ce zèle était, comme nous l'avons déjà prouvé, règlé par la plus admirable prudence. Mgr de Laval ne faisait rien sans consulter ; aussi s'adressait-on à lui de tous les côtés pour en recevoir des conseils, sachant que tout ce qu'il dirait serait dicté par la plus grande sagesse. M. Tronson écrivait à M. Dollier du Séminaire de Montréal : " Il ne faut rien faire... sans consulter Mgr l'Evêque de Québec l'Ancien ..... Il repasse cette année au Canada ; et ses vues feront connaître ce que Dieu demande de nous en cette occasion.

Vous connaissez *sa piété, son désintéressement, sa prudence, et ses lumières ;* .....il connaît mieux que personne l'état de son église. Nous ne cherchons tous que la volonté de Dieu, et c'est là le moyen de la connaître. "

Ce serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé que d'entrer dans le détail de toutes les vertus que pratiqua à un si haut degré le premier Evêque de Québec. Nous allons faire parler un témoin qui nous donnera une idée de la foi, de l'espérance, de la charité, de l'humilité et de la mortification du saint Prélat.

Ce témoin, c'est le bon frère Houssart, qui fut attaché au service de l'Evêque pendant les vingt dernières années de sa vie. A la mort de Mgr de Laval, il écrivit une longue lettre à M. Tremblay du séminaire de Paris. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans l'*Abeille*, et nous allons en donner quelques extraits.

" Monsieur,

" Vous avez déjà, sans doute, appris la mort de Mgr de Laval ancien et premier évêque du Canada, et ce n'est pas pour vous en informer que je prend la liberté de vous écrire....., mais pour vous témoigner combien cette mort et la séparation d'un si bon, si saint et si charitable maître m'a été sensible. .....Mais la consolation qui s'est meslée parmi la tristesse, en voyant un saint mourir en saint après avoir vescu en saint, a été un très grand soulagement à ma peine, aussi bien qu'à celle de tout le Séminaire et de tous les peuples du Canada ; et la haute idée que nous avons tous de la grande gloire que possède dans le ciel nostre défunct et nostre commun Père, nous fait espérer que par son intercession et son crédit auprès de Dieu, il nous dédommagera copieusement de la perte que nous avons faite de sa Ste présence. Plusieurs l'ont déjà éprouvé dans le soula-

gement qu'ils ont reçu dans leurs peines et infirmitez, par l'invocation et le recours qu'ils ont eu à nostre dit St défunt, comme vous l'apprendrez par une autre voye.

"Toutes les personnes du séminaire doivent avoir une confiance très particulière aux mérites et intercessions de leur premier Père ; car Sa Grandeur s'étant offerte en sacrifice, comme elle fit six jours avant son Saint trépas, pour porter la peine de tous les péchés du séminaire, et ayant prié Dieu de l'exterminer elle seule.....; ayant prié aussi de détruire entièrement le péché de sa sainte maison et d'y maintenir jusques à la fin des siècles le très saint amour et le véritable culte de Dieu et de la très sainte famille de Jésu, Marie, Joseph, et des St. Anges, et Sa Grandeur ayant été exaucée par le redoublement de ses douleurs qui furent excessives depuis ce jour là jusqu'à sa mort, nous avons tous lieu de croire qu'il nous a

acquis par ses souffrances des grâces particulières pour éviter le péché et pour pratiquer la vertu.

" Mais je ne puis, Monsieur, me dispenser de vous dire que quand il me revient en la mémoire l'accent et la ferveur avec laquelle Sa Grandeur prononçait ces paroles et beaucoup d'autres pleines de feu et d'amour, les yeux et les mains élevées vers le ciel, avec des sentiments extraordinaires d'humilité et de mépris de soy-même, et des retours d'une véritable confiance en Dieu, nonobstant, disait-elle, sa très grande indignité, j'en ay le cœur si pénétré que je ne puis retenir mes larmes ; je souhaitais pour lors que toutes les personnes du Canada eussent pu entendre chacune une seule de ses paroles, pour en estre toutes embrasées ; car elles étaient toutes capables de pénétrer, attendrir et enlever les cœurs, même les plus endurcis.

" Je ne doute pas, Monsieur, que vous

n'ayiez aussi appris la distribution qui a été faite à la grande instance des peuples du Canada, du linge trempé et teint du sang de mon dit Seigneur, de ses cheveux et de ses habits.....

" Vous serez sans doute bien aise que je vous fasse un petit détail de quelques actions communes et ordinaires de Sa Grandeur, qui m'ont le plus touché et m'ont fait prendre la résolution, plus de quinze ans avant sa mort, d'en agir ainsi.....

" Ce qui m'a toujours tenu dans la surprise et dans l'admiration a esté de voir un homme d'un aussi grand mérite, ...d'une aussi grande vénération, et aussi utile en ce pays que l'était Monseigneur, cassé et rompu de vieillesse, de fatigues et d'infirmitez jusques à l'âge de qnatre-vingt cinq ans, estre aussi exacte que l'estait Sa Grandeur à se mortifier en toutes choses.....

" 1o De coucher sur un très chétif matelas sur les planches... à faire tous les

jours luy-même son pauvre lit jusqu'à la fin de sa vie, sans permettre que j'y touche que très rarement.....

"2o De ne se jamais coucher qu'il n'eût dit et ne se fût acquitté de tous ses offices, prières, lectures, chapelets etc. quelque tard qu'il fût et quelqu'affaire qu'eut eue Sa Grandeur, et quoyqu'il se couchât fort tard, ne jamais manquer à se lever pendant plus de quinze ans à deux heures du matin (je ne parle que du temps que j'ay servi Sa Grandeur, car plus de trente ans auparavant elle se levait à la même heure) et les cinq dernières années de sa vie sur les trois heures. Et de se lever pendant les dittes quinze années et celles d'auparavant, tout seul, sans feu, n'ayant point de pouële dans sa chambre, où il gelait très fort toutes les nuits pendant l'hyver..... s'en aller à quatre heures à l'église, la lanterne à la main, en ouvrir les portes, sonner sa messe qui était la première de quatre heures et demie

pour les travaillans, et rester à l'église ou à la sacristie qui était fort froide et incommode pour lors, jusques à sept heures.....

" 4o..... ...Sa Grandeur cherchait tous les jours les moyens (cachés) qu'elle pouvait s'imaginer pour se procurer des douleurs et des souffrances, comme soit par exemple, de porter presque tous les jours le cilice, et de le quitter tous les soirs en cachette, de peur que je ne le visse en pansant le cautère qu'elle avait au bras, et sur ces dernières années qu'elle ne pouvait presque plus agir, le porter jour et nuit et avoir un très grand soin et faire en sorte que je ne le voiy point en pansant le dit cautère..... De dire assiduement la sainte messe nonobstant des ouvertures et des playes très considérables et très sensibles qu'elle avait aux jambes et aux pieds, et que nos Mrs. et même Monsieur le Médecin luy représentassent le tort qu'elle faisait à sa santé en se gènant

et souffrant comme elle faisait pour dire la Ste messe.

" D'assister en ces états et avec toutes ces playes à tous les offices de la cathédrale quelque froid qu'il fit, et de s'y faire porter quand elle ne put plus marcher. C'est dans la pratique de cette ferveur et dans l'exercice de cette dévotion et de cette haine d'elle-même, qu'elle gagna pendant l'office du vendredi saint, par un des plus grands froids qu'il se puisse faire en Canada une engelure au talon qui lui a causé la mort.....

" J'auray plutost fait, Monsieur, de vous dire en deux mots, que quand il s'agissait du service de Dieu et de la charité du prochain, aucune douleur ni infirmitez n'étaient capable d'y faire manquer sa Grandeur en un seul point.....

" Mais ce qui fait mieux connaître la patience de Sa Grandeur dans ses plus grandes plaintes, c'est que quand on voulait avoir égard à ses douleurs et à ses plaintes et qu'on voulait l'épargner,

elle voulait qu'on fit ce qui était nécessaire à ses playes sans avoir égard à ses plaintes et douleurs.

" En pansant la playe qui lui a causé la mort, sa douleur était si grande que tout le corps luy en frémissait ; il se plaignait d'une manière à tirer les larmes des yeux de ceux qui étaient présents. Le bon frère Boussat y estant un jour dit à Sa Grandeur par compassion : Eh ! bien, Monseigneur, que voulez-vous que nous fassions ? que mettrons-nous sur votre playe ? Sa Grandeur lui répondit d'un accent tout transporté et embrasé de l'amour de Dieu et les mains jointes : Mon frère, je ne veux que Dieu, faiste tout ce qu'il vous plaira et ce que vous jugez qu'il faut faire.....

" 5o La mortification au boire et au manger n'est pas le moindre point de ses vertus ; au contraire je crois que c'en est un des plus grands..... .....

" ...Je l'ay vu plus de cent fois gar

der de la viande cuitte dans sa chambre (car comme vous sçavez, Mr., Sa Grandeur a toujours mangé dans sa chambre pendant les vingt dernières années de sa vie). Je l'ay vue, dis-je garder de la viande cuitte 5, 6, 7 et huit jours dans les chaleurs de l'été, et lorsqu'elle était toute moisie et pleine de vers, elle la lavait dans de l'eau chaude ou dans du bouillon de sa soupe, et ensuite la mangeait et me disait qu'elle était très bonne.....

"En un mot je puis dire sans exagération que toute la vie de Sa Grandeur n'était qu'un jeûne continuel, car elle ne déjeunait point, et ne prenait tous les soirs que la valeur d'une légère collation.....

"6o Un autre point de mortification et d'humilité fort extraordinaire en une personne du rang, de la dignité, de l'âge, et des infirmitez de Monseigneur, est que Sa Grandeur ne m'a jamais permis, pendant toutes les vingt années que

j'ay eu l'honneur d'estre à son service, de faire quoy que ce soit pour son service, qu'elle ne l'aît pu faire elle-mesme, si bien qu'il fallait que je demeurasse les bras croisez.....pendant que Sa Grandeur faisait son feu, ballayait, desservait sa table, lavait son petit meuble de table, s'habillait, faisait son lit, etc., etc.....

" Mais si j'ajoutais à cela et si je racontais toutes les fois que Sa Grandeur, nonobstant ma grossièreté, mon ignorance, et toutes mes mauvaises qualitez, me consultait, demandait mes avis, me priait quoy que je ne fusse que son valet,.....c'est ce qui faisait l'étonnement des personnes qui ont connu le grand mérite, les grandes lumières et la profondeur des connaissances qu'avait Sa Grandeur..... quand je pense seulement à ses manières si tendres, si charitables, si humbles et si déférentes de Sa Grandeur à mon égard, j'en ay le cœur si attendry que je m'en expli-

querais mieux par mes larmes que par mer paroles.

" 8o Pour ce qui regarde sa charité et ses aumônes, c'est un point où les personnes qui ont le mieux connu Sa Grandeur auraient peine à en faire connaître toute l'étendue. J'ay autant de témoins de cette vérité qu'il y a de personnes en Canada.....

" ...Sa Grandeur l'automne dernier avant sa mort se voyant sans avoir de quoy faire l'aumône, elle fit tout son possible pour en avoir du Séminaire, mais le Séminaire estant lui-même à l'extrémité, n'ayant pas la moitié de ses besoins les plus essentiels et ne pouvant rien donner à Sa Grandeur pour faire ses aumônes (car ça toujours été elle qui les a distribuées de ses propres mains) elle me dit d'une manière fort triste et fort touchante qu'elle ne pouvait pas vivre longtemps si elle n'avait pas de quoy donner aux pauvres, et effectivement Sa Grandeur n'a plus vescu que six

mois après, et elle s'est trouvée si dénuée des biens de ce monde qu'elle n'avait pas en mourant la valeur d'un sou dont elle peût disposer en faveur des pauvres.....

" ...Quelques mois avant sa mort je vis encore dans le fond de sa cassette un petit couteau de 5 ou 6 sous ; je le demanday à Sa Grandeur et elle me le donna, mais d'une manière et d'un ton à me tirer les larmes des yeux : *Mon enfant, me dit-elle, si je possède encore ce couteau, je vous le donne de bon cœur, afin de ne posséder plus rien sur la terre, et sois entièrement dégagé de tous les biens de ce monde*.....

" 10o je n'ay garde, Monsieur, d'entreprendre de parler de la haute contemplation et de l'union continuelle que Monseigneur avait avec Dieu, ce sont pour moy lettre close et je dois bien me contenter d'admirer ces voyes sublimes et élevées dans lesquelles Dieu a conduit Sa Grandeur.....

" ...L'aversion qu'elle avait des moindres choses qui pouvaient tant soit peu ternir le lustre et la pureté de son âme, ...la portait à se confesser tous les jours avant de dire la Ste. messe.

" ...Et c'est ce qui m'a excité à prendre la résolution, dès les premières années que j'ay été auprè de Sa Grandeur, de ramasser tout ce que je pouvais qui ait appartenu à sa sainte personne, et depuis son trépas à tremper des linges dans son sang, lorsqu'on l'a ouvert, à enlever quelques os ou cartilages de dessus sa poitrine et à couper ses cheveux et conserver ses habits et tout cela pour servir de très précieuses reliques.

" Je crois, Monsieur, que vous et toutes les personnes bien intentionnées, approuveront mon procédé en cela, comme effectivement plus de trois mille personnes de toutes sortes d'estat et conditions l'ont desjà approuvé en Canada, en demandant avec empressement et s'estimant bienheureuses d'avoir de

petites parcelles du dit linge et de ces précieux restes de mon dit Seigneur, qu'ils portent sur eux avec respect et dévotion, des capitaines mesmes et officiers de troupes ont fait faire expré des reliquaires d'argent pour y en enfermer et les porter sur eux, étant mûs à cela par l'idée et l'estime général que chacun a du grand mérite et de la haute sainteté de Mon dit Seigneur et par les secours extraordinaires et miraculeux que plusieurs ont reçus et reçoivent journellement dans leurs infirmitez par l'invocation de Mon dit Seigneur en s'appliqant des dites reliques ou les portant sur eux.....

Fr. H. Houssart.

Comme on le voit par cette lettre admirable et touchante du frère Houssart, les miracles eux-mêmes n'ont pas manqué à la gloire de Mgr de Laval, mais malheureusement il n'y en a pas eu de procès-verbaux, ou si on en a faits, ils ont été perdus comme ceux dressés

par M. le Grand Vicaire Glandelet. Plusieurs guérisons extraordinaires ont été attribuées à Mgr de Laval depuis la translation de ses restes, et nous pourrions en citer un grand nombre. Contentons-nous de la suivante qui est absolument inédite et que nous tenons de la bouche même de Mgr Gravel, Evêque de Nicolet.

En 1882, mademoiselle Rosa Hébert, alors âgé de 13 ans, était en promenade à Saint-Hyacinthe dont Mgr Gravel était alors le curé.

La pauvre enfant souffrait d'une surdité qu'elle avait contractée à l'âge de deux ans, à la suite de fièvres scarlatines: elle ne pouvait rien entendre de ce qui se disait autour d'elle et ne parvenait à comprendre qu'à l'aide de signes et en suivant le mouvement des lèvres de ceux qui lui parlaient; Mgr Gravel l'ayant rencontrée, lui demanda si elle désirait guérir, et si elle consentirait à porter sur elle une parcelle du tombeau

de Mgr de Laval, et à réciter tous les jours la prière autorisée par Mgr l'Archevêque de Québec. La pieuse enfant consentit avec joie, et se mit à invoquer avec ferveur son nouveau et puissant protecteur et à porter la petite relique. Presque de suite, il se produisit chez elle un changement remarquable, et chaque jour le mieux s'accentuait d'avantage ; si bien que quelques mois après, mademoiselle Hébert put fréquenter les classes avec la même facilité que les autres élèves, trouvant même que celles-ci parlaient trop fort autour d'elle. L'enfant, sa mère, et toute sa famille considèrent cette cure comme miraculeuse et l'attribuent à l'intercession de Mgr de Laval.

Mademoiselle Hébert demeure actuellement aux Etats-Unis ; elle entend parfaitement. Le médecin qui l'avait soignée est prêt à rendre témoignage en faveur du miracle.

La vénérable mère de l'Incarnation

avait donc bien raison de dire que " Mgr de Laval porte les marques et le caractère d'un saint, " puisqu'il a la réputation et les vertus d'un saint, et qu'on lui attribue, justement il semble, un grand nombre de guérisons miraculeuses. Cependant, n'oublions pas que la canonisation d'un saint est l'une des plus grandes faveurs que le ciel puisse accorder à un pays. Ce ne sont pas quelques prières isolées, mais les prières, les cris vers le ciel, de tout un peuple, qui obtiendront de Dieu la glorification du premier Evêque et du Père de la Nouvelle-France.

Oui, nous l'espérons, un jour viendra où, "de Rome, la cité des triomphes et des longs souvenirs, la parole infaillible du Père commun de tous les fidèles annoncera au monde et à la ville que le nom de Laval est consigné au livre du Ciel. Et si l'Eglise glorifie son serviteur par cette couronne qu'elle ne réserve qu'à l'héroïsme de la vertu, et à

une sainteté irrécusable, cette glorification sera le plus précieux, le plus brillant rayon de gloire attaché au front de l'Eglise de Québec.

" Votre image, mille fois bénie, ô Laval ! apparaîtra radieuse sur nos autels ; et au culte de l'admiration et de la reconnaissance, le peuple canadien, que vous avez tant aimé, ajoutera celui de la prière et de l'invocation." (1)

---

(1) Eloge funèbre de Mgr de Laval par Mgr Ant. Racine.

Note.

A la page 36, c'est par erreur que Paul de Chomedy est donné comme le fils du fondateur de Villemarie. M. de Maisonneuve n'était pas marié. Il avait servi de parrain à un Sauvage et lui avait donné son nom.